



Bulletin d'informations N° 19

Mars 2005

Le mot du Maire

Que ferait notre village sans ses bénévoles ? Père Noël, bonhomme de neige, ces magnifiques décorations ont été réalisées par des habitants de notre commune.

En ce premier bulletin de l'année 2005, je tiens à remercier tous les bénévoles pour le travail réalisé tout le long de l'année. Vous êtes de plus en plus nombreux à participer, soit aux samedis de travaux collectifs, soit par des actions individuelles. Merci à tous.



Le Père Noël

était présent, une fois encore ce 19 décembre, il était venu tout exprès pour récompenser tous les enfants du Faget. Après le spectacle donné sous la halle par le théâtre de Maurens-Scopont, parents et enfants se sont rendus au château où les attendait dans une salle bien décorée un fabuleux goûter préparé par les mamies. Le Père Noël en personne est venu s'asseoir près d'eux et a distribué du plus petit au plus grand, des bonnes friandises chocolatées. Le Noël a été organisé par les Anciens Combattants et les Fils d'Argent et quelques parents avec le concours financier et matériel de la commune. Merci à tous au nom des enfants.



Goûter des « Aînés »

Comme tous les ans à la même époque, les « aînés » du Faget se sont retrouvés le samedi 8 janvier au château pour le goûter traditionnel du nouvel an : galette des rois, poire Belle Hélène et mandarine, un festin servi par les conseillers municipaux. Heureux de se retrouver, ils ont pu échanger les dernières nouvelles et passer ainsi un bon après-midi.

Informations

Informatique:ADSL :

Les 90 % du territoire de la commune devraient être couverts fin 2005 début 2006.

Pédicure:

Depuis le mois de janvier nous avons une nouvelle pédicure madame Peltier qui vient tous les premiers mardis du mois à 14 h. Tél : 05 62 18 33 69



SIVU - Écoles

Les parents des écoliers du SIVU avaient été sollicités pour participer bénévolement à la démolition du 1er étage et du préau de l'école de Loubens en vue de la construction de deux nouvelles classes. Beau-



coup de parents des communes du Faget, de Vendine, de Loubens et de Francarville ont rejoint les élus municipaux et dans une parfaite coopération ce samedi 11 décembre 2004, ils sont vite venus à bout de ce travail, les travaux de construction pourront démarrer.



Les Fils d'Argent

L'assemblée générale s'est tenue ce jeudi 27 janvier à la salle des associations. Jeannine Marcheteaux a souhaité la bienvenue à tous, a remercié le Conseil général et la commune du Faget pour leur aide financière et matérielle. Christiane Mancet, secrétaire présente le rapport d'activités de l'année 2004 : rencontre hebdomadaire consacrée aux jeux assortie d'un bon goûter, une autre rencontre hebdomadaire (depuis novembre) consacrée à la broderie. Deux repas gastronomiques pris en commun dans une

salle du château: l'un au printemps l'autre à la Noël. Deux voyages découverte d'une journée : dans le Lot, avec parcours en gabarre et en calèche, l'autre au viaduc de Millau avec visite du musée du gant. Elle rappelle aussi les nombreuses participations de leur club aux animations proposées par l'Amicale des Anciens Combattants en direction des enfants et leur participation au 1er festival du Faget. Elle finit son exposé en parlant des liens qu'elles ont su créer avec l'école maternelle du Faget: deux mamies qui de façon régulière vont raconter et lire des histoires aux enfants, une mamie qui anime un atelier cuisine et une autre qui les initie au jardinage.

Maguy Aynès présente le rapport financier. Ensuite, la présidente expose les projets pour 2005.

Le Maire clôture cette réunion et remercie la Présidente et son conseil d'administration pour la bonne tenue du club et leur impact au sein du village.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié accompagné, comme toujours, d'un excellent gâteau.



Écologie

Le tri sélectif a été mis en place dans notre commune depuis plusieurs années. Les habitants trient dans l'ensemble bien leurs déchets. Ceci permet de réduire le coût des traitements. Nous pouvons améliorer notre démarche en utilisant des composteurs pour les déchets verts et les déchets de cuisine. Le SIPOM met à votre disposition des composteurs de 320 l au prix de 23 €. Ce prix tient compte des subventions versées par différents organismes. Ce composteur occupe environ 1 m² et permet d'obtenir un excellent terreau.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la mairie.



- Le Conseil communautaire de Cœur Lauragais a voté une subvention de 4000 € (1 € par habitant) pour venir en aide aux sinistrés du Sud-Est asiatique.
- Création d'une crèche halte garderie inter-communale sur la commune de Maureville (près de Caraman) et ouverture d'un relais d'assistantes maternelles depuis le 21 janvier 2005 sur la commune de Mourville-Basse. Le relais sera ensuite transféré sur le site de la crèche.

Assemblée générale des Anciens Combattants



Une très bonne participation des adhérents le dimanche 9 janvier 05 pour l'Assemblée Générale des Anciens Combattants. Après l'ouverture de la séance par le Président Honoraire Georges Rivals et l'observation de la minute de silence en mémoire

de d'Alice Algans adhérente depuis l'ouverture de l'Amicale aux femmes, le Président Aimé Boyer présente le rapport moral . La secrétaire Christiane Mancet présente ensuite le rapport d'activités: elle énumère toutes les différentes commémorations organisées au cours de l'année, puis les différentes manifestations en direction des jeunes enfants . Elle ajoute la participation à la fête de la communauté de communes à Auriac et sa participation au Festival du Faget. Les soirées « Tarot » regroupent un petit cercle d'amis qui aiment se retrouver pour pratiquer leur jeu favori .

Le rapport financier est présenté par Jean-Louis Algans (trésorier adjoint).

Les trois rapports sont approuvés à l'unanimité. Le Président présente ensuite les projets pour 2005 et le calendrier avant de donner la parole au maire qui remercie le Conseil d'administration et son Président pour l'animation du village et de leur bonne participation au 1er Festival du Faget. La séance est levée et l'après midi se termine autour d'une excellente galette des rois.



Club des Fils d'Argent

Ils étaient plus de trente , au château, ce jeudi 15 décembre 2004 autour de la jolie table de Noël. Le traiteur de Caraman leur avait concocté un fabuleux festin ! René ne s'est pas fait prier et c'est de bonne grâce qu'il a pris son saxo pour animer l'après midi. Belote et jeux divers ont fini la soirée.

Informations municipales

- Mise en vente de bois de chauffage aux habitants de la commune.
- Autorisation de lotir donnée à monsieur Dagas pour trois lots « au Rival Mengaou »
- La commune a acheté un lot de barrières de sécurité.
- Le conseil municipal a choisi le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour permettre de définir des zones à construire et réglementer les constructions.
- 2 h de ménage hebdomadaire sont attribuées à Aline Algans.

Maires et Conseillers municipaux des communes du Faget, Loubens, Vendine et Francarville recevaient ce soir du 12 janvier 2005 les employés municipaux et les employés des SIVU (écoles, centre de loisirs) pour leur présenter les vœux. Tous se virent offrir un cadeau et la soirée se termina avec le verre de l'amitié.



Calendrier des animations et informations de notre village :

- Carnaval le 5 mars
 - Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le 20 mars
 - 2 avril les œufs de Pâques
 - Méchoui le 23 avril
 - Randonnée pédestre organisée au Faget par une association de Caraman le 1 mai
 - Commémoration de la fin de la guerre 39-45 le 15 mai
 - Vide grenier le 5 juin
 - Fête de la musique le 18 juin
 - Fête du village les 7,8,9,10 juillet
 - Repas de la mairie le 23 juillet
 - Lotos 12 mars, 2 avril, 17 avril, 21 mai
 - Belote tous les vendredis à 21 h sous la halle
 - Tarot le 9 et le 30 avril 21 h salle des associations et le 28 mai marathon sous la halle 21 h .
-
- Collecte des objets encombrants 12 avril et 5 octobre (inscription en mairie)

Réveillon

À la demande de certains membres du comité des fêtes, il avait été décidé en assemblée générale d'organiser un réveillon pour la Saint-Sylvestre. 90 personnes se sont retrouvées au château pour fêter, comme il se doit, l'arrivée de la nouvelle année 2005. Apéritif,



repas gastronomique préparé par un traiteur de Revel, musique, danses, cotillons tout était réuni pour le décompte des 5 dernières secondes de 2004 : 5, 4, 3, 2, 1, BONNE ANNÉE . Après les embrassades, les vœux, le disk-jockey reprit les manettes pour faire danser tout le monde jusqu'au lever du jour.



Soirée Théâtrale

Une halle transformée comme par magie en salle de théâtre, un comédien digne des meilleures salles parisiennes, un public réceptif et enthousiaste... tout était réuni pour passer une très bonne soirée. Merci Alex, pour ce joli cadeau offert aux fagétois le 5 février 2005.

Les jouets du Père Noël sont de sortie

Le dimanche 23 janvier 2005, par un temps gris et froid qu'il faisait bon se retrouver au château avec l'Amicale des Anciens Combattants ! Une bonne odeur de crêpes accompagnait les familles. Les enfants avaient sorti leurs jeux de société, les parents et grands-parents, leurs jeux de cartes. Les mamies passaient avec leurs bons gâteaux et leur chocolat chaud. C'est, barbouillés de chocolat et gavés, que les enfants ont dû regagner la maison , ce soir-là.



Information:

Sépultures françaises en Algérie:

Selon l'arrêté du 7 décembre 2004 du Ministère des Affaires Étrangères

Accord conclu entre le gouvernement algérien et le gouvernement français (ministère des affaires étrangères)

Les familles pouvant justifier par tout moyen de la sépulture de parents dans les cimetières mentionnés dans un tableau annexe à l'arrêté du 7 décembre 2004 disposent à compter de la date de publication de cet arrêté du 14 janvier 2005 de quatre mois pour faire savoir si elles souhaitent effectuer le transfert en France, à leurs frais des restes mortel de leurs défunts. Il est aussi prévu dans cet accord le regroupement de sépultures civiles françaises en Algérie en tombes collectives ou ossuaire, selon le cas.

- Aux familles ayant un parent inhumé par l'autorité militaire sur les lieux de bataille en France.

Au terme des dispositions de l'article L 515 du code des victimes de guerre la SNCF délivre chaque année sur leur demande et sur simple certificat du maire un permis de 2ème classe pour permettre de faire un voyage gratuit de leur résidence au lieu d'inhumation faite par l'autorité militaire, y compris de frais de taxi éventuellement engagés. Ces voyages gratuits s'adressent aux veuves, ascendants et descendants des premier et deuxième degrés et à défaut de ces parents aux frères ou sœurs aînés des militaires morts pour la patrie.

Pour toute information complémentaire vous pouvez rentrer en contact avec monsieur :

Aimé Boyer Président des Anciens Combattants du Faget.